

Réunion bureau		Fait par : Laurent Sellier
Date 03/02/2016		
<b>Siège Social : Maison des associations. Place Saint Beuve, 45100 Orléans</b>		<b>1257 rue de Genon 45430 Mardié</b>

## CR Réunion de bureau du 03/02/2016

Personnes conviées		Présents
Jean-Louis Cauquis	Président	Oui
Laurent Sellier	Secrétaire	Oui
Marie Liepmann	Vice présidente	Oui
Didier Dufay	Trésorier	Absent
Frédéric Mary	Trésorier adjoint	Oui
Alexandre Mateos	Conseiller technique	Oui
Frédéric Clément	Directeur Technique	Oui

Réunion bureau		Fait par : Laurent Sellier
Date 03/02/2016		
<b>Siège Social : Maison des associations. Place Saint Beuve, 45100 Orléans</b>		<b>1257 rue de Genon 45430 Mardié</b>

## SOMMAIRE

<b>1. LICENCIES, ADHERENTS</b> .....	<b>3</b>
1.1. NOUVEAUX ADHERENTS .....	3
1.2. NOMBRE D'ADHERENTS.....	3
<b>2. SUBVENTIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>3. TRESORERIE</b> .....	<b>3</b>
<b>4. MATERIEL CLUB</b> .....	<b>4</b>
4.1. LIEU DE STOCKAGE DU MATERIEL .....	4
4.2. LISTE DE MATERIEL.....	4
4.3. PARAMOTEUR .....	4
<b>5. ECOLE DE PARAMOTEUR</b> .....	<b>4</b>
<b>6. SORTIES ET EVENEMENTS</b> .....	<b>5</b>
6.1. EVENEMENTS .....	5
6.2. DIFFERENTES SORTIES.....	5
<b>7. COMPETITIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>8. RELATIONS AVEC LA MAIRIE</b> .....	<b>5</b>
<b>9. DIVERS</b> .....	<b>5</b>

Réunion bureau		Fait par : Laurent Sellier
Date 03/02/2016		
Siège Social : Maison des associations. Place Saint Beuve, 45100 Orléans		1257 rue de Genon 45430 Mardié

## 1. Licenciés, adhérents

### 1.1. Nouveaux adhérents

Les nouveaux adhérents s'inscrivent au près d'Alex qui leur fait signer la feuille de cotisation et transfert les coordonnées au trésorier ; Celui-ci transmet le fichier des adresses mail à jour aux autres membres du bureau

### 1.2. Nombre d'adhérents

A ce jour, 49 adhérents UCOM,

## 2. Subventions

On a déposé 2 dossiers pour des subventions de haut niveau, un au Conseil Régional et l'autre au Conseil Général.

On s'apprête à en déposer deux également pour l'aide matériel, au conseil régional et à la mairie d'Orléans, début d'année 2016.

RAS.

## 3. Trésorerie

- Les comptes se portent bien.

Réunion bureau		Fait par : Laurent Sellier
Date 03/02/2016 <b>Siège Social : Maison des associations. Place Saint Beuve, 45100 Orléans</b>		1257 rue de Genon 45430 Mardié

## 4. Matériel Club

### 4.1. Lieu de stockage du matériel

- Le local est maintenant rangé avec le moteur, les barnums et les différents petits accessoires rangés dans l'armoire.
- Le paramoteur devra être vidé de son essence avant d'être stocké dans le local ; un tuyau siphon sera à disposition, chaque utilisateur devra venir avec son propre bidon d'essence
- Une méthodologie d'utilisation du paramoteur sera mise en place et disponible, sur le terrain, dans le local et sur le site Internet.

### 4.2. Liste de matériel

- Liste remise à jour chaque mois par le bureau

### 4.3. Paramoteur

- Rappel des tarifs de location (moteur + voile):
  - Pilotes de – 25 ans : 5 euros la ½ journée, 10 euros la journée
  - Pilotes + 25ans : 15 euros la ½ journée, 25 euros la journée en 2015
  - Nous rappelons que l'éventuelle casse de matérielle pendant une location est à la charge du locataire, hormis problème mécanique non dû au vol.
- Les 2 hélices de rechange sont maintenant dans le local du club.
- Un cahier va être mis en place au local, il est maintenant obligatoire de le remplir à la perception ainsi qu'à la restitution du matériel. Ceci dans un but de traçabilité.

## 5. Ecole de paramoteur

- Peu d'activité cause météo
- 2 réussites à l'examen théorique

Réunion bureau		Fait par : Laurent Sellier
Date 03/02/2016		
Siège Social : Maison des associations. Place Saint Beuve, 45100 Orléans		1257 rue de Genon 45430 Mardié

## 6. Sorties et évènements

### 6.1. Evènements

5 mars après-midi, formation navigation

### 6.2. Différentes Sorties

Stage Dune du Pyla du 06 juin au 10 juin 2016

Stage Annecy du 27 juin au 01 juillet 2016

Stage île de la Réunion du 05 novembre au 19 novembre 2016

## 7. Compétitions

Dans l'attente de savoir si il y aura un championnat de France 2016 où et quand.

## 8. Relations avec la mairie

Les relations club-Mairie sont très bonnes

## 9. Divers

- Pour rappel, il est obligatoire d'être adhérent du club et assuré FFPLUM pour voler à partir du terrain ou pour faire du gonflage (assurance...)
- Nous avons créé un projet associatif qui sera bientôt accessible sur le site internet de l'UCOM.
- Pour voler, une voile doit avoir son immatriculation à jour
- PiouPiou est toujours en SAV.
- Prochaine réunion :
  - Réunion : 01 MARS 2016